



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Arrondissement de Besançon

Canton de Besançon 6

Nombre :

- de conseillers en exercice : 15
- de présents : 13
- de votants : 15
- d'absents : 2

De la commune de **Boussières** (code INSEE n° 25084)

Séance du sept avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq,

Le **lundi 7 avril 2025 à 20h00 heures.**

Le conseil municipal de cette commune, régulièrement

convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie de Boussières sous la présidence de :

M. Eloy JARAMAGO, maire.

Membres présents : M. Eloy JARAMAGO; Mme Pascaline FORNOT; Mme Karine BOUILLE; M. Etienne MACHUREY; Mme Édith PAILLER; Mme Éliane NUNINGER; Mme Florence NUNINGER-PARIZOT; M. Sylvain SCEUR; M. Nicolas JEANDOT; M. Thomas MILLET; Mme Sakina JAMALI; Mme Hélène ASTRIC; M. Luc PIERRET.

Membres absents : M. Gérard BASTIEN, absent excusé, procuration à M. Eloy JARAMAGO; M. Franck NIALON, absent excusé, procuration à M. Nicolas JEANDOT.

Mme Florence NUNINGER-PARISOT a été élue secrétaire de séance.

Date de convocation : 02/04/2025

Date de publication et d'affichage : 08/04/2025

Objet : GBM : convention de fonds de concours pour les travaux de voirie

Monsieur le Maire de BOUSSIERES expose que dans le cadre du transfert, au 1^{er} janvier 2019, de la compétence Voirie, Parcs et Aires de Stationnement à la Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole, il a été convenu, dans une logique de souplesse, de proximité et donc dans un souci de programmation ascendante des investissements, que les communes pouvaient verser des fonds de concours : à hauteur d'un pourcentage fixé par délibération pour toute opération engagée par la Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole et concernant les opérations de requalifications et créations de voiries OU correspondant au montant du complément de l'enveloppe GER (Gros Entretien Routier) accordée par le secteur concerné.

Pour le programme 2024, il a été réalisé les opérations suivantes sur la commune :

- « Pâture » réalisée dans le cadre du programme annuel complémentaire Gros Entretien Renouvellement (GER) et de surqualité de voirie accordée par le secteur
- « Rue du Maroc » réalisée dans le cadre du programme annuel de requalification et créations de voirie engagée par GBM. Ces opérations sont maintenant soldées, et il s'agit de formaliser le fonds de concours par le biais d'une convention, annexée à la présente délibération. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord pour le versement d'un fonds de concours dans la limite de 50 % du montant HT des opérations citées ci-dessus, dont le montant est arrêté à ce jour à **48 039,92 € HT**. Le conseil municipal autorise le Maire à signer la convention avec Grand Besançon Métropole.

Le versement du fonds de concours interviendra en une fois, dès la convention signée par les deux parties, et sur la production d'un titre de recettes de la Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
Eloy JARAMAGO, maire de Boussières



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Arrondissement de Besançon

Canton de Besançon 6

Nombre :

- de conseillers en exercice : 15
- de présents : 13
- de votants : 15
- d'absents : 2

De la commune de **Boussières** (code INSEE n° 25084)

Séance du sept avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq,

Le **lundi 7 avril 2025 à 20h00 heures.**

Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie de Boussières sous la présidence de :

M. Eloy JARAMAGO, maire.

Membres présents : M. Eloy JARAMAGO; Mme Pascaline FORNOT; Mme Karine BOUILLE; M. Etienne MACHUREY; Mme Édith PAILLER; Mme Éliane NUNINGER; Mme Florence NUNINGER-PARIZOT; M. Sylvain SÈUR; M. Nicolas JEANDOT; M. Thomas MILLET; Mme Sakina JAMALI; Mme Hélène ASTRIC; M. Luc PIERRET.

Membres absents : M. Gérard BASTIEN, absent excusé, procuration à M. Eloy JARAMAGO; M. Franck NIALON, absent excusé, procuration à M. Nicolas JEANDOT.

Mme Florence NUNINGER-PARISOT a été élue secrétaire de séance.

Date de convocation : 02/04/2025

Date de publication et d'affichage : 08/04/2025

Objet : Subventions aux associations pour l'année 2025

Mme Pascaline Fornot adjointe au maire en charge des associations présente les propositions retenues par la commission pour les subventions aux associations au titre de l'année 2025.

US Doubs	2 100 € (à déduire sur les factures élec. des vestiaires et éclairage du stade et des frais de fonctionnement lié au bâtiment « vestiaires du Stade »)
Les entrepreneurs locaux	200 €
De la Fleur au Fruit	350 €
Arche de Ploum	200 €
Animaloup	200 €
Amicale Sapeurs Pompiers	400 €
Anciens Combattants	180 €
Entre aide Val Saint-Vitois	350 €
Vélo Passion (Thormontbou)	350 €
Don du sang	350 €
Banque alimentaire de Franche-Comté	350 €
Total (Associations)	5 030 €
APE	Mise à disposition gratuite de la MDL et impression des flyers
Les Richets	Mise à disposition gratuite de la MDL
Coopérative scolaire	16 € par élève

L'exposé entendu le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
Eloy JARAMAGO
Maire de Boussières



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Arrondissement de Besançon

Canton de Besançon 6

Nombre :

- de conseillers en exercice : 15
- de présents : 13
- de votants : 15
- d'absents : 2

De la commune de **Boussières** (code INSEE n° 25084)

Séance du sept avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq,

Le **lundi 7 avril 2025 à 20h00 heures**.

Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie de Boussières sous la présidence de :

M. Eloy JARAMAGO, maire.

Membres présents : M. Eloy JARAMAGO; Mme Pascaline FORNOT; Mme Karine BOUILLE; M. Etienne MACHUREY; Mme Édith PAILLER; Mme Éliane NUNINGER; Mme Florence NUNINGER-PARIZOT; M. Sylvain SCEUR; M. Nicolas JEANDOT; M. Thomas MILLET; Mme Sakina JAMALI; Mme Héléne ASTRIC; M. Luc PIERRET.

Membres absents : M. Gérard BASTIEN, absent excusé, procuration à M. Eloy JARAMAGO; M. Franck NIALON, absent excusé, procuration à M. Nicolas JEANDOT.

Mme Florence NUNINGER-PARISOT a été élue secrétaire de séance.

Date de convocation : 02/04/2025

Date de publication et d'affichage : 08/04/2025

Objet : BP 2025 : fongibilité des crédits à hauteur de 7.5 %

Le Maire rappelle que la nomenclature comptable M 57 ne prévoit pas de crédits pour les dépenses imprévues. Néanmoins la M 57 autorise annuellement l'ordonnateur à des virements de crédits plafonnés à 7.5 % de chaque section, avec la restriction qu'il est prohibé d'abonder les crédits de personnel (chapitre 012).

Le conseil municipal est ensuite informé a posteriori, ce qui permet, notamment en fin d'exercice, une réelle souplesse de gestion.

L'exposé entendu le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité la fongibilité des crédits à hauteur de 7.5 %.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
Eloy JARAMAGO
Maire de Boussières



République Française

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Arrondissement de Besançon

Canton de Besançon 6

Nombre :

- de conseillers en exercice : 15
- de présents : 13
- de votants : 15
- d'absents : 2

De la commune de **Boussières** (code INSEE n° 25084)

Séance du sept avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq,

Le **lundi 7 avril 2025 à 20h00 heures.**

Le conseil municipal de cette commune, régulièrement

convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie de Boussières sous la présidence de :

M. Eloy JARAMAGO, maire.

Membres présents : M. Eloy JARAMAGO; Mme Pascaline FORNOT; Mme Karine BOUILLE; M. Etienne MACHUREY; Mme Édith PAILLER; Mme Éliane NUNINGER; Mme Florence NUNINGER-PARIZOT; M. Sylvain SÈUR; M. Nicolas JEANDOT; M. Thomas MILLET; Mme Sakina JAMALI; Mme Hélène ASTRIC; M. Luc PIERRET.

Membres absents : M. Gérard BASTIEN, absent excusé, procuration à M. Eloy JARAMAGO; M. Franck NIALON, absent excusé, procuration à M. Nicolas JEANDOT.

Mme Florence NUNINGER-PARISOT a été élue secrétaire de séance.

Date de convocation : 02/04/2025

Date de publication et d'affichage : 08/04/2025

Objet : Taux d'imposition 2025 : vote du montant des taux

Le Maire présente l'état 1259 qui comporte les bases prévisionnelles, les produits prévisionnelles de référence, les allocations compensatrices et les mécanismes d'équilibres des réformes fiscales.

Il propose de maintenir les taux de l'année 2024 et de fixer les taux pour l'année 2025, comme suit :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 36,00 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 11,23 %
- Taxe habitation sur résidences secondaires : 8,28 %

L'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré le conseil municipal, accepte à l'unanimité le montant des taux proposé pour l'année 2025.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Eloy JARAMAGO

Maire de Boussières





EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Arrondissement de Besançon

Canton de Besançon 6

Nombre :

- de conseillers en exercice : 15
- de présents : 13
- de votants : 15
- d'absents : 2

De la commune de **Boussières** (code INSEE n° 25084)

Séance du sept avril 2025

L'an deux mille vingt cinq,

Le **lundi 7 avril 2025 à 20h00 heures.**

Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie de Boussières sous la présidence de :

M. Eloy JARAMAGO, maire.

Membres présents : M. Eloy JARAMAGO; Mme Pascaline FORNOT; Mme Karine BOUILLE; M. Etienne MACHUREY; Mme Édith PAILLER; Mme Éliane NUNINGER; Mme Florence NUNINGER-PARIZOT; M. Sylvain SŒUR; M. Nicolas JEANDOT; M. Thomas MILLET; Mme Sakina JAMALI; Mme Hélène ASTRIC; M. Luc PIERRET.

Membres absents : M. Gérard BASTIEN, absent excusé, procuration à M. Eloy JARAMAGO; M. Franck NIALON, absent excusé, procuration à M. Nicolas JEANDOT.

Mme Florence NUNINGER-PARISOT a été élue secrétaire de séance.

Date de convocation : 02/04/2025

Date de publication et d'affichage : 08/04/2025

Objet : Vote du Budget Primitif 2025 : budget général

Le Maire présente les chapitres des sections de fonctionnement et d'investissement du Budget Primitif 2025. L'adjoint en charge des finances fait une présentation analytique du Budget 2025.

- Section de fonctionnement :

- dépenses	:	1 075 000 €
- recettes	:	1 500 000 €

- Section d'investissement :

- dépenses	:	600 000 €
- recettes	:	600 000 €

Balance du BP 2025

Total Dépenses	1 675 000 €
Total Recettes	2 100 000 €

Le Maire précise que la section de fonctionnement du BP 2025 est votée en suréquilibre.

L'exposé du Maire entendu le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte par 1 abstention et 14 voix pour le BP 2025.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
Eloy JARAMAGO
Maire de Boussières

